

MÉNAGES : « LE VIVRE SEUL » UN MODE RÉPANDU

Les ménages composés d'une personne seule sont la catégorie la plus répandue (36 % en 2014); dans les villes, c'est le cas de quatre foyers sur dix. Toutefois, la plupart des Vaudois vivent dans des ménages de couples avec enfants (45 %). Les ménages comptent en moyenne 2,3 personnes mais sont de taille plus restreinte dans les villes.

En 2014, on recense 327 800 ménages privés dans le canton de Vaud. Les ménages composés de personnes seules sont les plus représentés, avec un tiers des ménages (36 %). Suivent les couples avec enfants (30 %) et les couples sans enfant (24 %). Les ménages monoparentaux représentent 7 % des ménages, le solde étant constitué par exemple de ménages de colocataires [T1].

Si les ménages de personnes seules constituent la plus importante catégorie dans le canton, près de la moitié (45 %) des Vaudois de plus de 15 ans résident dans un ménage de couple avec enfants et ils ne sont que 19 % à vivre seuls.

La structure des ménages diffère légèrement au niveau suisse. En particulier, les couples sans enfant sont moins nombreux dans le canton de Vaud (24 % contre 28 %), contrairement aux familles avec enfants et aux personnes seules, qui sont mieux représentées en terre vaudoise. Les cantons limitrophes présentent une répartition intermédiaire entre celle du canton de Vaud et le reste de la Suisse [F1].

2,3 PERSONNES PAR MÉNAGE

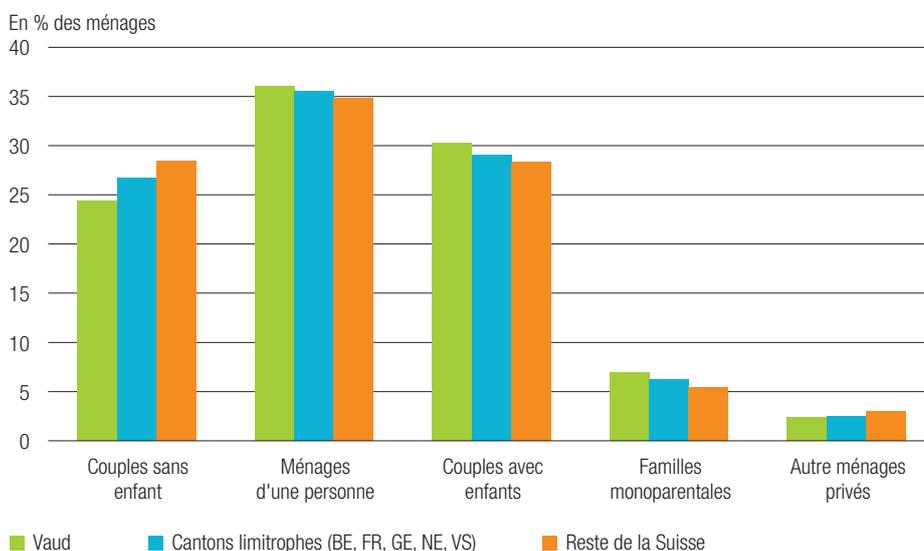
Dans le canton de Vaud, les ménages privés comptent près de 2,3 personnes en moyenne en 2014. Après avoir fortement diminué au cours du XX^e siècle (de 4,5 en 1900 à 2,3 en 1980 et 2,2 en 1990), la taille des ménages semble rester proche de ce dernier niveau. Vaud se situe dans la moyenne des cantons limitrophes et de la Suisse.

[T1] MÉNAGES PRIVÉS SELON LE TYPE, VAUD, 2014

	Total	± (en %)	Proportion (en %)	± (en point de %)
Total	327 841	0,2	100	0,0
Ménages d'une personne	118 178	0,6	36,1	0,2
Couples sans enfant	80 035	1,3	24,4	0,3
Couples avec enfants	99 063	1,2	30,2	0,3
Familles monoparentales	22 727	4,4	6,9	0,3
Autres ménages privés	7 839	7,7	2,4	0,2

±: Intervalle de confiance à 95%.

[F1] MÉNAGES PRIVÉS EN SUISSE SELON LE TYPE, 2014



Remarque: les intervalles de confiance ne sont pas représentés ici car ils sont négligeables.

La taille moyenne des ménages est un indicateur qui reflète la répartition de la population dans les différents types de ménages et donc la structure par âge de la population. La taille moyenne est plus élevée dans une région comptant beaucoup de familles, et plus basse dans une région comptant beaucoup de personnes âgées ou de jeunes adultes, qui ont une plus forte probabilité de vivre seuls.

SOUVENT SEUL EN VILLE

La taille moyenne des ménages diffère selon les districts. Elle varie entre un minimum de 2,0 pour Lausanne et un maximum de 2,6 pour le Gros-de-Vaud. Le district de Lausanne, au profil plus urbain, compte en effet 46 % de ménages d'une personne, soit deux fois plus que dans le Gros-de-Vaud (23 %). De même, les 16 villes¹ que compte désormais le canton se distinguent par 43 % de ménages de personnes seules et présentent une taille moyenne de 2,1 personnes par ménage, qui contraste avec le reste du canton (2,4 personnes par ménage). Cette distinction illustre une disparité centre-périphérie que l'on retrouve au niveau suisse, avec une taille moyenne des ménages faible dans les cantons urbains (minimum de 1,9 pour Bâle-Ville) et élevée dans les cantons périphériques ou à forte vocation résidentielle (2,4 pour Fribourg, par exemple).

Cependant, d'autres facteurs influencent également la taille des ménages comme la structure du bâti, la situation sur le marché du logement ou les différences culturelles.

MÉNAGES D'ICI ET D'AILLEURS

Les ménages dont les membres sont tous nés en Suisse représentent la moitié des ménages vaudois (49 %). A l'opposé, ceux dont les membres sont tous nés à l'étranger sont un peu plus d'un quart (27 %), tandis que le dernier quart (24 %) est composé de membres nés de part et d'autre de la frontière suisse. | CB

¹ Selon la nouvelle définition de l'espace à caractère urbain (OFS, 2014), le nombre d'habitants ne suffit plus à définir une ville. Les critères nécessaires tiennent désormais compte de la densité de population et d'emploi sur un territoire d'un seul tenant.

Source des données: OFS, Relevé structurel, STATPOP.

